



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°23-16

Séance du 24 mars 2023

Date de convocation : 20/03/2023 L'an 2023, le 24 mars à 16h, le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de Tours, dûment convoqué par son Président, s'est réuni salle du conseil d'administration du CCAS.

Administrateurs en exercice : 17

Administrateurs en exercice : 17

Administrateurs présents : 15/17

Administrateurs votants : 16/17

Présents : 15/17

Pouvoirs : 1/17

Excusés : 1/17

Étaient présents : M. DENIS, Mme MOUSSOUNI, Mme QUINTON, Mme BLET, Mme DARIES, M. BRUN, M. PIERRE, Mme CABANNE, M. OREAL, M. GARNAUD, M. MUSSARD, Mme BECARD, Mme MAUDUIT, Mme LEVAVASSEUR, Mme SERRA.

Avait donné pouvoir : M. FLEISCH à Mme MAUDUIT.

Étaient absents excusés : Mme WANNERROY.

Tome 1 - N°23-16 - OBJET : Vote du Budget Primitif 2023 – EHPA.

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil d'Administration que les articles D. 1612-1 et D. 1612-2 du code général des collectivités territoriales fixent le cadre réglementaire pour l'élaboration des budgets.

Après le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 3 février 2023, le Conseil d'Administration doit se prononcer sur le vote du budget primitif 2023.

Monsieur le Président présente les prévisions de dépenses et recettes du budget de l'EHPA pour l'exercice 2023 en fonctionnement et en investissement selon les modalités suivantes :

Fonctionnement :

Dépenses : 3 949 597,96 €

Recettes : 3 949 597,96 €

Investissement :

Dépenses : 2 908 131,31 € (dont restes à réaliser au 31/12/2022 de 882 276,66 €).

Recettes : 2 908 131,31 € (dont restes à réaliser au 31/12/2022 de 805 884,86 € ainsi que la reprise d'excédents cumulés au 31/12/2022 pour 1 629 219,35 €)

Détail des prévisions par chapitre

Budget EHPA		Dépenses		Recettes	
Chapitre		Pour mémoire BP 2022	Proposition 2023	Pour mémoire BP 2022	Proposition 2023
011	Dépenses afférentes à l'exploitation courante	1 029 500,00 €	1 048 810,00 €		
012	Dépenses afférentes au personnel	1 701 364,00 €	1 894 770,86 €		
016	Dépenses afférentes à la structure	870 865,00 €	1 006 017,10 €		
017	Produits de la tarification				234 927,00 €
018	Autres produits relatifs à l'exploitation			3 436 910,04 €	3 385 447,00 €
019	Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables			164 818,96 €	329 223,96 €
	Total section de fonctionnement	3 601 729,00 €	3 949 597,96 €	3 601 729,00 €	3 949 597,96 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			1 593 521,60 €	1 629 219,35 €
003	Excédent prévisionnel d'investissement	401 165,00 €			
10	Dotations, fonds divers et réserves			89 618,96 €	90 000,00 €
13	Subventions d'investissement	164 818,96 €	162 256,96 €		
15	Provisions		151 967,00 €		
16	Emprunts et dettes assimilées	154 799,00 €	60 000,00 €		30 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	75 000,00 €	85 000,00 €		
21	Immobilisations corporelles	1 060 895,00 €	1 566 630,69 €		
28	Amortissement des immobilisations			334 305,00 €	353 027,10 €
49	Dépréciation des comptes tiers				
	Sous total section d'investissement	1 856 677,96 €	2 025 854,65 €	2 017 445,56 €	2 102 246,45 €
	Restes à réaliser	966 652,46 €	882 276,66 €	805 884,86 €	805 884,86 €
	Total section d'investissement	2 823 330,42 €	2 908 131,31 €	2 823 330,42 €	2 908 131,31 €

Les membres présents de votent le budget présenté ci-dessus.

Abstention de Mme CABANNE.

Délibération adoptée à la majorité.

Le Maire,
Président du CCAS



Emmanuel DENIS



